



ASSURANCE ET CONTRÔLE TECHNIQUE LORS DE LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS



Durée
8 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : M4025

Formateurs : Professionnels du
secteur

Partenariat : IFSB dispense la
formation "Assurance et contrôle
technique" en partenariat avec
:Schroeder et AssociéAllia Corp.
Insurance Brokers

Effectif max : 16 participants

Langue : FR

Tarif : 475,00 € HTVA

Tarif membre : 395,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Promoteur, chef de projet, conducteur de travaux, service techniques des villes, communes, ou syndicats

OBJECTIF

- Permettre de mieux comprendre les tenants et aboutissants du contrôle technique et de mieux comprendre les polices d'assurances décennales/biennales, TRC et RC et cela, selon la ligne du temps d'un projet de construction.
- Appréhender ses besoins en assurance.

CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre légal relatif aux responsabilités accompagnant l'acte de construire.

Contrôle technique :

- Connaissance du contenu et des différents choix concernant les missions de contrôle technique,
- Processus de décision quant au contrôle,
- Avantages et plus-values du contrôle,
- Coût du contrôle,
- Ampleur du contrôle,
- Déroulement de la mission et livrables.

Assurance décennale / biennale :

- Différentes configurations de la Garantie Décennale,
- Couverture,
- Exclusions,
- Choix d'un assureur,
- Gestion des sinistres.

Police d'assurance Responsabilité Civile (RC) :

- o Différentes configurations de la RC,
- o Couverture,
- o Exclusions,
- o Choix d'un assureur,
- o Gestion des sinistres.

Police d'assurance Tous Risques Chantier (TRC) :

- Différentes configurations de la TRC,
- Couverture,
- Exclusions,
- Choix d'un assureur,
- Gestion des sinistres.

Comprendre et analyser la RC des intervenants.

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Aucun

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance de théorie et de cas pratiques.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un certificat de participation sera remis aux stagiaires.